



14ème législature

Question N° : 97950	De M. Guénaël Huet (Les Républicains - Manche)	Question écrite
Ministère interrogé > Intérieur		Ministère attributaire > Intérieur
Rubrique > sécurité publique	Tête d'analyse > secteur privé	Analyse > développement. perspectives.
Question publiée au JO le : 19/07/2016 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Guénaël Huet attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la sécurité privée. Les forces de l'ordre sont très sollicitées et n'ont ni le temps, ni les moyens de garantir un même degré de sécurité sur tout le territoire, expliquant la nécessité de faire régulièrement appel à des sociétés de sécurité privée. Les forces de l'ordre ont baissé ces dernières années et comportent à peine 245 000 hommes (145 000 policiers et 98 000 gendarmes). En 2014, la sécurité privée employait 160 000 salariés et affichait un chiffre d'affaires de 5,7 milliards d'euros. La France compte 1 171 sites Seveso dont 656 installations classées en seuil haut et 1 100 opérateurs d'importance vitale. À partir du 1er juillet 2017, le Conseil national des activités de sécurité privée aura la possibilité de contrôler les organismes de formation en la matière ce qui permettra au secteur de se professionnaliser. Aussi il lui demande quelles sont ses intentions concernant le développement de partenariats publics-privés en matière de sécurité devant le manque d'effectifs parmi les forces de l'ordre.